



Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit

Le Mag



- N° 3 -
Février 2010

Bulletin
municipal
d'informations

www.perignat-es-allier.fr

LE CENTRE DE LOISIRS 20 ans déjà !



Du côté de la Mairie

Etat civil

Bienvenue

Lou Angel Claudia MONTAGNE, née le 4 novembre 2009
Anthony GHILARDI, né le 26 décembre 2009
Antoine CROIZET, né le 12 janvier 2010

Ils se sont dit oui

Jessica SOTO et Alexandre POTTIER, le 24 octobre 2009

Ils nous ont quittés

Josette PAQUET, née RIBIER, le 3 janvier 2010
Raymond VALLET, le 8 janvier 2010
Marie-Antoinette BELIN, née CHADEYRAS, le 15 janvier 2010
Aloisia JAUBOURG, née KIRCHMAIR, le 23 janvier 2010

Passeports biométriques

Depuis le 9 juin, seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. La mairie de Pérignat-ès-Allier ne disposant pas de cet équipement, elle invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Auvergne. Les deux stations d'enregistrement sont basées respectivement :

- au service population, Place de la Mairie
 - à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau
- Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)
- Aucun dossier de passeport ne sera réalisé les samedis matins.
 - Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).
 - Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.

Mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88
Courriel : mairie.perignat@laposte.net
www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

Vous pouvez effectuer toutes vos opérations postales ainsi que les retraits et dépôts à l'agence postale communale. Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Nouveaux habitants

Vous devez vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

www.perignat-es-allier.fr

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssière, n'hésitez pas à le consulter !



Du côté de la Mairie

L'édito >>>

A peine sommes nous sortis du passage à l'an 2000 que déjà une première décennie s'achève. Peu de générations ont eu l'occasion de vivre cette sensation vertigineuse d'avoir 1000 ans qui s'offrent à elles. Finalement, ne nous a-t-il pas fallu, à tous, ces dix ans pour digérer ce présent en forme de futur et entrer véritablement aujourd'hui dans l'inconnu de ce troisième millénaire ?

Un troisième millénaire qui commence par une crise ! Quelle déception alors que tant d'espoirs étaient mis dans cet An 2000 tant attendu, synonyme de technologies de pointe, de grandes découvertes mises en œuvre au profit du plus grand nombre, dans une société de progrès et de prospérité.

Force est de constater que si les nouvelles technologies, notamment de la communication, sont au rendez-vous, crise financière et économique, chômage et augmentation de la pauvreté, et surtout préoccupations environnementales le sont aussi.

En effet, le siècle qui s'annonce semble résolument se placer sous le signe de la protection de l'environnement. Est-ce que le climat se réchauffe ? Si oui, est-ce en raison de notre mode de vie ? Sommes-nous à la fin des énergies fossiles ? Devons-nous limiter notre consommation de façon drastique et autoritaire ? Pouvons-nous consommer plus pour relancer l'activité économique sans porter atteinte à l'équilibre écologique de la planète ?... Autant de questions auxquelles il paraît difficile aux citoyens que nous sommes de répondre avec certitude tant les positions affichées par les plus grands spécialistes sont nombreuses et variées.

Et pourquoi ne pas voir dans la crise actuelle à laquelle nous assistons, avec souvent un sentiment d'impuissance

voire de résignation, un marqueur, un signal fort de ce changement d'ère, le début d'une nouvelle période où, plutôt que subir, nous serions plus nombreux à orienter, à choisir, où nous serions tous réellement impliqués dans la construction de la société qui nous entoure ?

Sur la base de questions simples mais peut-être aussi fondamentales : vivre pour qui, vivre avec qui ? Vivre pour quoi ? Vivre comment ? Et si avec les efforts que nous avons à faire pour sauver la planète, nous placions aussi la démocratie au centre de nos préoccupations ?

Et Pérignat dans tout ça ? Parmi les réponses concrètes que les élus que nous sommes apportent à certaines de ces questions, le choix de la restauration de la maison Grenouille en est une. Après avoir consulté les principales associations du village concernées par ce projet mais aussi les habitants, réaliser un lieu de rencontre et d'échanges constitue à nos yeux une priorité.

Permettre au plus grand nombre de pérignatois, toutes générations confondues, de sortir pour se retrouver pour échanger, s'informer, découvrir ou tout simplement se distraire ensemble, est un projet qui contribuera à recréer les liens entre les individus, à reconstituer les contours d'un nouvel intérêt pour les lieux publics de proximité.

Que la décennie qui s'annonce soit placée sous le signe de la participation du plus grand nombre à la vie du village et du mieux vivre ensemble, c'est avec cette ambition que nous commençons cette nouvelle période. Excellente année 2010 à toutes et à tous.

Le Maire
Jean-Pierre BUCHE

Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 3 - L'édito du maire
- 4 - Salle polyvalente - Centre bourg
- 5 - Avenue de l'Allier - Pédibus
- 6 - Conseils municipaux
- 7 - Domaine du Croix - Mur-ès-Allier
- 8 - Centre de loisirs, 20 ans déjà
- 10 - Politique enfance/jeunesse
- 11 - Le Relais Assistantes Maternelles
- 12 - L'école du Pré de l'eau
- 13 - L'Amicale laïque
- 14 - Foot - Basket - Rugby
- 15 - Club intercommunal de gymnastique
- 16 - La MARPA
- 17 - CCAS - Repas des aînés
- 18 - Club Arc-en-Ciel - FNACA
- 19 - La Lyre pérignatoise
- 20 - Les Sapeurs pompiers
- 21 - La sirène de pompiers
- 22 - Histoire - La cloche de Maître Belot
- 23 - La Nuit des lumières - Club photo
- 24 - Bibliothèque - Agenda

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
Rédaction et mise en page : commission communication
Tirage à 700 exemplaires
Imprimerie Decombat à Gerzat

Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Accueil des nouveaux arrivants et présentation des vœux aux habitants



Une nouvelle cuisine pour la salle polyvalente

Après la restauration de la salle polyvalente, la cuisine a elle aussi eu droit à un ravalement bienvenu. Déplacement de cloisons et remodelage des volumes ont permis de donner à cet espace une nouvelle fonctionnalité que les premiers utilisateurs ont su apprécier. Le four et le lave vaisselle, devenus trop petits pour le centre de loisirs qui se dé-

veloppe, sont venus heureusement compléter cet équipement très utilisé par les associations et les particuliers.

Cerise sur le gâteau : tous les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques de la commune, en l'occurrence, par Laurent Cohadon, ce qui a considérablement limité le coût de l'investissement.

Avant...



Après !



Des projets pour le centre bourg

Madame Panthéon, architecte programmatrice et assistante à maîtrise d'ouvrage de la commune sur ce dossier, a rencontré plusieurs représentants des principales associations particulièrement concernées par le projet de restauration de la maison Grenouille. Elle a recueilli leur avis sur la synthèse des propositions dégagées lors des premières réunions qu'elle avait précédemment organisées avec les membres du conseil municipal. Elle a également mis en place une permanence, un samedi matin, pour connaître l'avis des pérignatois qui souhaitaient s'exprimer sur ce dossier.

Le résultat de l'ensemble de ces consultations permet de constater une communauté de vue sur le devenir de cette maison : un lieu de rencontres et d'échanges ouvert au plus grand nombre, où, autour d'un verre ou d'une collation, chacun pourrait assister à une conférence, un concert, découvrir une exposition ou tout simplement passer un moment. Sur cette base, une consultation va être lancée, pour obtenir des propositions d'architectes. Parallèlement, des dossiers de financement auprès de la préfecture et du Conseil général ont été déposés. L'objectif étant de commencer les travaux en 2010.

Avenue de l'Allier



La fin des travaux

La dernière touche apportée à l'aménagement de la partie haute de l'avenue de l'Allier est le marquage au sol. L'entreprise Llacer a été retenue pour réaliser ces travaux de finition qui doivent renforcer la mise en place de la zone 30 entre les deux ronds points et ainsi améliorer la sécurité des usagers dans cette partie fréquentée du village. Interrompus par le mauvais temps, les travaux de peinture reprendront dès que les conditions météorologiques le permettront.

Si l'amélioration des conditions de circulation pour les piétons, permise par l'élargissement des trottoirs, est incontestable, la commune a émis une réserve sur la qualité des matériaux utilisés pour la finition. En effet, cette prestation proposée par l'entreprise SCREG atteint l'un des objectifs visés, une différence visuelle marquée entre la chaussée et les trottoirs, mais concernant sa pérennité, un délai est nécessaire pour s'assurer de sa résistance dans le temps, notamment à l'effritement. C'est la raison pour laquelle les élus ont choisi d'inscrire une réserve au procès verbal de réception des travaux.

Commission sécurité de circulation dans le village

Comme nous l'avons indiqué dans une précédente édition, une enquête sur la circulation piétonne et automobile a été réalisée par deux stagiaires. Les principales structures de la commune (école, centre de loisirs, MARPA) ont été questionnées. Une soixantaine d'habitants ti-

rés au sort parmi les différentes classes d'âge de la commune ont accepté de participer à la démarche. Cette enquête est terminée, les résultats ainsi que les quelques pistes de travail issus de ce diagnostic seront présentés à la commission courant février.

Pédibus

Catherine Gobert, étudiante en Stratam (Stratégie d'aménagement du territoire), nous a proposé de continuer à creuser le dossier de Pédibus qu'elle avait pu aborder avec le questionnaire adressé aux parents des élèves de l'école. Ce dispositif vise à favoriser le recours à la marche des enfants, accompagnés par des adultes, pour se rendre à l'école sur la base de «lignes» de pédibus. Réduire l'utilisation de la voiture et limiter les problèmes de circulation aux abords de l'école, favoriser la marche à pied, mieux connaître le village, instaurer plus de liens entre les habitants,... les objectifs sont nombreux et ne concernent pas exclusivement les scolaires et leurs parents. En effet, toute personne intéressée par la démarche peut y participer à condition d'aimer la marche,



le contact avec les enfants et d'avoir un peu de temps à consacrer aux autres. Une réunion d'information sur ce sujet sera organisée prochainement.

Au sein du Conseil municipal

CM du 7 novembre 2009

Lotissement Les pentes de la Garde

*Deux entreprises ont proposé leurs services pour réaliser les espaces verts. La société Jacquet Espaces verts a été retenue pour un montant de 18 749.62 € HT.



*Un avant projet des travaux d'éclairage public a été réalisé par le SIEG (syndicat intercommunal d'électricité générale). Le coût estimé s'élève à 6 200 € HT. Le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 55% du montant HT. La commune participe à hauteur de 45 %, soit 2 790 €.

Travaux de la traverse

Des moins values ont été réalisées sur les travaux de la partie haute de l'avenue de l'Allier. Ces économies permettent de réaliser la réfection des trottoirs sur la partie basse. Les travaux ont été effectués fin novembre. Un alternat a été mis en place pendant toute la durée des travaux.

Délégués au CLI

Deux élues sont désignées pour représenter la commune au sein du Centre de Loisirs Intercommunal : Françoise Emmetière et Marie-Claude Marc.

CM du 23 novembre 2009

Réseau Education Sans Frontières - Présentation de la démarche de parrainage de sans papiers

*Cathy Fournet et Solange Herbet présentent les actions de l'association RESF, qui existe au niveau national depuis 2004. Elle a pour but de lutter contre les expulsions des personnes sans papiers et notamment celles dont les enfants sont scolarisés.

Les actions principales menées par RESF sont des manifestations, des pétitions et l'organisation de parrainages de personnes sans papiers. Chaque parrain a pour mission d'assister son filleul dans ses démarches administratives (sachant que chaque filleul dispose déjà d'un conseil juridique et qu'il n'est donc pas nécessaire que le parrain ait des connaissances particulières en droit), de l'aider à trouver du travail ou tout simplement de lui apporter un soutien moral. La procédure de parrainage est un « acte politique de résistance ».

*Afin de présenter cette démarche aux administrés, le réseau RESF a organisé une réunion publique le lundi 7 décembre dans la salle des mariages de la mairie.

*Dans la continuité, il est prévu d'organiser un parrainage

en mairie de Pérignat. Cette association recherche des personnes volontaires, citoyens et/ou élus, pour accepter le rôle de parrain.

Convention ATESAT avec la DDE

La commune dispose d'une convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) qui lui permet d'obtenir des conseils en matière d'urbanisme ou de voirie. Arrivant à échéance le 31 décembre 2009, cette convention a été renouvelée dans les mêmes termes.

Instauration de droits de place

*Un marché se tient les jeudis après-midi et les samedis matin sur la commune. Actuellement, deux commerçants y participent : un primeur et un charcutier. Le conseil municipal instaure un droit de place de 0.08 €/m² et une franchise de 6 mois pour les futurs nouveaux commerçants. Cette mesure reste symbolique et a essentiellement pour vocation l'équité avec les commerces sédentaires qui s'acquittent d'une taxe professionnelle et foncière.



*De plus, des droits de stationnement pour les véhicules de promotion commerciale sont instaurés à hauteur de 58€ par jour.

Rue des Suides

Les travaux de réaménagement de la rue des Suides sont prévus sur l'année 2010. Une consultation a été lancée pour sélectionner un maître d'œuvre. La proposition la plus intéressante est celle du cabinet GEOVAL qui s'élève à 9 508.50 € HT répartis comme suit :

- 1 500 € HT pour la mission topographie
- 8 008.50 € HT, soit une rémunération de 5.7 % du montant HT des travaux

Restaurant scolaire

*Suite à l'augmentation des effectifs, il est convenu de procéder au changement du lave-vaisselle. La proposition de l'entreprise Froid Climat est retenue pour un montant de 4 311.34 € HT.

*Il est convenu de remplacer les tables et les chaises trop endommagées pour un montant de 3 500 € HT. A ce titre, une subvention de 25% a été sollicitée auprès du Conseil Général.

CM du 21 décembre 2009

Avenant Contrat Enfance Jeunesse

Mezel a créé un centre de loisirs communal en avril 2009. La validation d'un avenant au contrat enfance jeunesse permet d'y intégrer la commune.

Cadre de vie



Lotissement du domaine du Croix

Les constructions vont bon train sur ce lotissement. A l'heure où nous écrivons ces lignes, tous les lots sont retenus ou vendus et la plupart des permis de construire ont été délivrés. Le conseil municipal a prévu l'aménagement de la route de la Roche Noire en même temps que les travaux de finition du lotissement (à la charge de l'aménageur), c'est-à-dire une fois la majeure partie du gros œuvre réalisée.

Avec la communauté de communes Mur-ès-Allier

Un nouveau dispositif d'aide à l'isolation des combles des habitations a été mis en place par la commission voirie logement. Il vient s'ajouter à l'aide donnée pour les façades, les toitures et les citernes de récupération des eaux pluviales.

Une étude est en cours sur nos cinq communes. Elle concerne le domaine de l'enfance, de la jeunesse, du sport et de la culture. Le travail engagé actuellement consiste à réaliser un diagnostic de l'existant sur le territoire intercommunal. Ainsi, les élus communaux, l'ensemble des structures concernées, les familles, via les écoles, les collèges et Internet sont consultés. L'objectif final est de définir une politique intercommunale claire dans chacun de ces domaines.

Mur-ès-Allier adhère au SEPAC (Syndicat d'étude et de programmation de l'agglomération clermontoise) qui réalise le SCoT (Schéma de cohérence territorial).

Jean-Pierre Buche, vice-président du SEPAC en charge du ScoT et Gilles Voltaire, président de Mur-ès-Allier, représentent ainsi la communauté de communes.

Ce document qui fait suite au schéma directeur et qui s'imposera sur une durée d'environ 15 ans aux PLU (Plan local d'urbanisme) définit essentiellement les grandes orientations en matière de logement, de déplacements, d'économie, d'environnement et de cadre de vie.

Compte tenu du nombre important d'acteurs concernés (10 communautés de communes pour 108 communes et 420 000 habitants), les discussions sont souvent animées. Pérignat est bien sûr concerné par ce projet sous toutes ses formes, mais plus particulièrement par le volet déplacement dans lequel figure la déviation du village. Le SCoT devrait être arrêté par le comité syndical du SEPAC et soumis au préfet dans le premier semestre de 2010. Ce dernier organisera ensuite la procédure pour un arrêt (enfin !) définitif.



Communauté de communes Mur-ès-Allier

3, rue Porte du vent - 63111 Dallet

Tél. 04 73 83 59 54 - Fax 04 73 83 46 10 - E-mail : contact@muresallier.com - www.muresallier.com

Le Centre de loisirs

20 ans déjà !



Gestion et administration - Sylvie, Murielle, Jacqueline, Natacha et Mimi

Entretien avec Jacqueline Vivier, directrice et co-fondatrice du centre de loisirs

Pouvez-vous nous raconter la naissance du centre de loisirs ?

Jacqueline Vivier - La mairie de Pérignat a créé la cantine et la garderie en 1981. A l'occasion d'une commission CCAS élargie, en 1989, j'ai proposé l'idée de travailler sur un accueil pour les enfants qui s'est appuyé sur l'association préexistante. Jacques Chappe, 1^{er} adjoint à l'époque, a adhéré et soutenu cette idée. Dès la rentrée scolaire, nous avons mis en place des menus équilibrés et une organisation pédagogique pour améliorer l'existant. L'ouverture en mercredi s'est faite en janvier 1990 avec 8 enfants. Je travaillais seule, c'était intime !

Quelles ont été les évolutions majeures ?

JV - Augmentation progressive du nombre d'enfants et donc du nombre d'animateurs, ouverture pendant les vacances et ensuite propositions de séjours, l'accueil a très rapidement été un succès. La souplesse, le côté familial sécurisant, les tarifs, l'équipe, la situation géographique ont fait que rapidement nous avons accueilli des enfants de nombreuses communes alentours.

De là, nous avons créé des activités hebdomadaires sur proposition de bénévoles (majorettes, musique, guitare, danse folklorique, équitation, danse, gym, arts plastiques...) ou de vacataires (judo, jujitsu). En 1996, nous avons fait l'essai d'un accueil ados mais nous l'avons abandonné rapidement au profit d'ateliers réservés aux plus grands : multi média, activités scientifiques et techniques...

Le centre a toujours souhaité être un lieu ouvert mais il a été de plus en plus difficile d'inclure des bénévoles pour des raisons d'organisation, d'exigences légales. Nous avons donc développé des postes en CDI et augmenté l'équipe de permanents. Important aussi, nos locaux ont été agrandis en 2000.

Après un long travail de collaboration entre les trois associations (Amicale laïque de Dallet, Foyer laïc de Chauvriat et Môm'en loisirs), le Centre de loisirs inter-associatif (CLI) a été créé en 2005. Pour résumer, Môm'en loisirs

assure l'accueil périscolaire ainsi que la restauration scolaire et le CLI gère l'accueil extra scolaire du mercredi et des vacances.

Avez-vous une idée du nombre d'enfants accueillis pendant ces vingt ans ?

JV - Plus d'un millier je pense...

Comment fêterez-vous cet anniversaire ?

JV - De janvier à juin nous animerons des ateliers avec les enfants pour préparer des surprises qui seront dévoilées le **3 juillet 2010**, date à retenir pour tous ! En ce qui concerne notre passé, nous en appelons à tous (anciens animateurs, présidents, bénévoles ou enfants) à nous transmettre leurs souvenirs bons ou mauvais, ou même seulement à venir le 3 juillet puisque tout le monde sera convié pour faire la fête du centre. Un blog sera ouvert, la boîte aux lettres est à disposition et, mieux encore, nous serons heureux de votre visite pour reprendre contact. A vos mémoires !!!

Vingt ans déjà ! Deux ou trois mots sur le centre d'hier et celui d'aujourd'hui ?

JV - Ce qui a changé ce n'est pas l'esprit dans lequel nous travaillons mais les conditions dans lesquelles nous le faisons. Pour nous, il est toujours primordial d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Nous voulons toujours être présents aux côtés des parents pour aider, rassurer, animer, éduquer.

Le centre de notre action c'est l'enfant. Pour ce faire j'ai choisi de mettre l'accent sur le personnel et la qualification. La formation de tous a toujours été au coeur de mes préoccupations. Si aujourd'hui, après 20 ans, on accuse un petit « vieillissement » ce n'est que pour un noyau dur de personnel qualifié et compétent qui s'entoure de jeunes en essayant de leur donner à la fois une formation de terrain dans l'animation, mais aussi un coup de pouce dans leur parcours de vie.

Ce qui a donc changé depuis le début c'est la professionnalisation de l'équipe ce qui est un bien à mon sens. Mais on a assisté dans le même temps à une complexification et un accroissement des modalités administratives et financières qui me détournent de l'objectif premier : l'enfant. Une partie de plus en plus importante de mon travail quotidien doit être consacrée à cette gestion administrative et financière. Il est pour moi pourtant impératif que je garde un lien fort avec l'équipe et les enfants !



Journée plaisir au lac d'Aydat



Animation - De gauche à droite : Maryline, Maria, Magalie, Romain, Mimi, Guillaume, Natacha, Louis, Mathieu (à l'avant), (plus Audrey, en formation)

*** Pour Murielle**

Je travaillais déjà dans l'animation quand je suis arrivée en septembre 1990. Là j'attaque ma vingtième année au centre ! J'ai suivi une formation de directrice puis j'ai pris la relève de Marie-Claude Marc en tant qu'économiste. Mes activités actuelles s'orientent davantage vers la gestion, l'hygiène et la cuisine. Je constitue les menus avec les cuisinières, Armelle et Sandra, et je suis en contact régulier avec les fournisseurs. Je tiens à jour les stocks et les prix journées. Ce que j'aime le plus c'est d'aider les enfants à découvrir les goûts et tous les deux mois, nous organisons des repas à thème. Nous essayons de développer des priorités comme l'écologie et le développement durable en mangeant des fruits et légumes de saison, en évitant la surconsommation, en choisissant une majorité de fournisseurs locaux. Nous gérons également le tri et les déchets. Pour les enfants, le service proposé n'est pas celui d'un restaurant, ni d'une « cantine », mais vraiment de la cuisine familiale, car nous privilégions surtout la fabrication maison. Chaque jour,

*** Pour Mimi**

En 1986, je travaillais à la mairie, en partie pour le ménage et en partie pour l'animation. Il existait déjà une cantine et une garderie. Puis j'ai été détachée au centre par la mairie. D'animatrice, je suis devenue responsable de l'accueil périscolaire (la cantine, les garderies du matin et du soir), du mercredi et d'une partie des vacances. Nous avons de vrais projets sur la garderie, nous avons un rôle d'éducation à apporter aux enfants afin qu'ils deviennent des citoyens. Nous avons à coeur de bien accueillir les enfants et les parents aussi, c'est important qu'ils sentent leurs petits gardés en confiance. Les ani-

*** Pour Natacha**

Je suis arrivée au centre en faisant de l'animation l'été puis j'y suis restée quand j'ai été embauchée en 2002. Directrice sur les mercredis et les vacances, je m'occupe aussi de la formation des jeunes animateurs. Tous, nous avons beaucoup évolué avec les enfants. Avant, au moment des vacances, on leur proposait un programme d'activités, aujourd'hui nous le préparons avec eux, en fonction de leurs envies et nous nous adaptons à eux. Il s'agit d'un questionnement permanent, pour se renouveler et aller vers les autres. Mais on n'est pas forcément dans l'optique consommation de loisirs à tout prix, on cherche juste à ce que ce soit agréable, simple et joyeux.



Cuisine et service - Armelle, Sylvie, Sandra et Martine (plus Luc et Chantal, absents sur la photo)

nous assurons au mieux la préparation de menus équilibrés pour une centaine d'enfants.

mateurs sont réellement là pour animer le temps et pas pour assurer uniquement de la garderie. J'insiste, c'est un vrai temps d'animation ! Nous avons bien sûr des coins lecture, dînette, jeux de construction et autres pour les temps libres mais nous organisons aussi plusieurs ateliers. Les enfants découvrent l'autonomie, les règles de vie en communauté, ils apprennent à manger seuls, à se servir. Nous avons de vrais projets de vie à la cantine et à la garderie. Nous animons des groupes d'enfants et nous devons leur apporter le plaisir et la découverte.

- PAROLES DE SALARIES - « Pour moi et en deux mots, le centre de loisirs c'est... »

«convivialité, bonne humeur» «enfants, loisirs» «une grande famille» «bonne ambiance, association» «bonne humeur, équipe» «bien-être des enfants, joie, collectivité» «on veut que les enfants se sentent bien» «loisirs, rencontres, éducation» «familial, convivial» «bonne ambiance, esprit de famille» «ma deuxième maison car j'y étais déjà quand j'étais gamin» «accueillant, agréable» «c'est bien pour les enfants, ils mangent de tout»...

Pérignat et le Centre de loisirs, 20 ans déjà!



Françoise Emmetière
49 ans
Educatrice spécialisée

Marie-Claude Marc
62 ans
Retraitée

Dans quels domaines d'activités vous impliquez-vous au sein du conseil municipal ?

Françoise Emmetière - Je suis particulièrement engagée dans les commissions Sports, CCAS et Culture. De par mon expérience professionnelle, je me sens naturellement concernée par les aspects enfance/jeunesse, ce qui explique que je sois élue référente pour Môm'en loisirs et pour le Centre de Loisirs Interassociatif (CLI). En tant qu'élue communautaire je suis également référente pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM). L'implication, à mon sens, c'est aussi de travailler de manière étroite avec mes collègues des commissions afin que les réflexions et questionnements soient partagés par l'ensemble des élus, du personnel des différentes structures et des associations...

Marie-Claude Marc - Je suis référente au centre de loisirs, au CCAS (repas des aînés, distribution de colis aux plus âgés, visites à la MARPA), à la commission extra municipale culture (notamment pour la journée des créateurs, la nuit des lumières, les expositions et nos prochaines rencontres avec les écrivains). Je contribue également à tout ce qui est organisation des fêtes et cérémonies (achats, préparation et mise en place) mais je ne suis pas seule puisque je travaille en étroite collaboration avec Jean-Claude Mosnier, le grand ouvrier bénévole de ces temps forts. En ce qui concerne le centre de loisirs, je participe au conseil d'administration du CLI. En parallèle, je travaille avec Françoise sur la mise à jour des concessions des cimetières du bourg et des Combes.

Quels sont vos liens avec le centre de loisirs ?

F E - Tout comme Marie-Claude, je suis référente au centre de loisirs. On ne se connaissait pas spécialement avant l'élection mais on se complète. On travaille souvent en binôme afin de faire avancer les choses au mieux, et dans une volonté de favoriser la relation municipalité, personnel du centre et parents adhérents. Petit à petit, je me familiarise avec le fonctionnement de l'association et la connaissance de l'équipe éducative. En tant que vice-présidente de Môm'en loisirs j'essaie aussi de participer à l'animation du bureau et du CA, tout en portant les attentes de la commune au travers d'une réflexion visant à la mise en oeuvre de projets, à une politique enfance/jeunesse cohérente sur notre territoire.

MC M - J'ai été animatrice, directrice de colonie et économiste au centre. Par le fait d'y avoir « vécu » pendant 18 ans, il me semble important d'insister sur la communication entre la municipalité et le centre. Ce lien déjà existant peut effectivement être renforcé. La commune est en effet partie prenante dans cette structure : personnel mis à disposition, locaux appartenant à la commune et entretenus par elle, services rendus aux parents avec les accueils périscolaire, extra scolaire et la cantine.

Quelques mots sur l'évolution de cette structure ?

F E - Môm'en loisirs joue un rôle central dans la vie des pérignatois mais cela va au delà avec l'accueil des enfants de Mur-ès-Allier et des communes environnantes. Aujourd'hui, les services proposés par Môm'en Loisirs (en service périscolaire) et par le CLI (en accueil les mercredis et les vacances) correspondent effectivement à la demande car c'est souvent complet et cela fonctionne bien. Pour preuve, le nombre croissant d'utilisateurs. Le centre de loisirs reçoit le succès qu'il mérite.

MC M - Lorsque nous avons commencé c'était une toute petite structure, mais au fil du temps les effectifs ont fortement augmenté. Aujourd'hui, toutes les instances du centre, qu'il s'agisse des équipes de direction, d'animation, de cuisine et de service sont constituées de personnes très impliquées dans ce qu'elles font et elles travaillent avec un grand professionnalisme. Pour les parents, c'est vraiment un service de qualité.

« Môm' en loisirs », vingt ans déjà...

F E - Tout naturellement, 20 ans d'existence, cela se fête ! Les préparatifs se mettent en place avec les « anciens » et l'équipe actuelle du centre...

MC M - Vingt ans, oui déjà... Je ne pourrais pas évoquer un seul souvenir, non, ils sont trop nombreux. Je ne garde que les bons, ceux que j'ai vécus avec les enfants et les personnes du centre. Et beaucoup sont passés par là. Beaucoup de souvenirs oui, et parmi les meilleurs figurent les colonies que j'ai faites et les enfants que j'ai croisés. Au niveau de l'équipe nous étions très soudés, on faisait tout, on était à la fois économiste, directrice, infirmière, animatrice... Et c'est pour tout ça qu'on a réussi à créer un lien et à faire en sorte que les gens reviennent. Mon souhait est que cette structure continue à vivre et qu'on puisse même fêter ses cinquante ans ! Quand je suis partie à la retraite, j'ai été très émue en voyant le nombre de personnes présentes et surtout le nombre de jeunes que j'avais croisés, accompagnés et emmenés en vacances. Vous pensez, la première retraitée du centre de loisirs !

Relais Assistantes Maternelles de Mur-ès-Allier



« La fée Malou raconte Noël »

La fée Malou a raconté Noël aux p'tits bouts de Mur-ès-Allier. 56 enfants accompagnés de 33 adultes (assistantes maternelles et parents) ont écouté la fée Malou et reçu de Mère Noël des papillotes (le Père Noël étant trop occupé). En fait cela fait 4 ans que le Père Noël est trop occupé, mais nous avons bien remarqué que Mère Noël n'a pas de barbe et les bébés préfèrent...



« Le mur' mure des étoiles »

Les p'tits bouts de Mur-ès-Allier ont chanté et dansé sur la musique de Peggy Lacroix, lors de la matinée récréative du 23 octobre, à la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier.

Une nouvelle formation aux premiers secours a eu lieu les samedis 7 et 14 novembre, salle Onslow, à Pérignat-ès-Allier. Cette formation est la onzième session mise en place par le relais Assistantes maternelles de Mur-ès-Allier. Sur ses quatre années d'existence, 90 personnes se sont ainsi formées aux premiers secours. Les unes sont assistantes maternelles, les autres parents ou employés municipaux... Il suffit de 6 pré-inscriptions pour mettre une formation en place avec la Croix blanche des volcans. Tél : 04 73 68 88 61



La prochaine matinée récréative est prévue à la salle des fêtes de Chauriat :
Vendredi 12 février de 9 h 30 à 10 h 30

Ratati Ratata

Il était une fois dans un château...

Pour les enfants non scolarisés

accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

Coordonnées du RAM de Mur-ès-Allier

Administrative : 3 Rue porte du vent Dallet

Salle d'activité : 22 Rue du Foyer, Chauriat.

Tél. 04 73 68 88 61 ram@muresallier.com



L'école du Pré de l'Eau



Le Marché de Noël

Dans la salle polyvalente de Saint-Bonnet, le spectacle et le marché de Noël des élèves de Pérignat et de Saint-Bonnet ont eu lieu le vendredi 11 décembre de 18h à 19h.

En première partie de représentation, les parents des maternelles ont, comme d'habitude, été captivés par la prestation de leurs petits. Durant ce temps, les parents d'élémentaire ont pu découvrir le marché de Noël où chaque élève avait préparé un objet à vendre (les bénéfices permettent aux coopératives scolaires de financer des projets pour les enfants). A l'entracte, ce fut aux parents des maternelles d'aller faire un tour sur le marché pendant que ceux d'élémentaire écoutaient la chorale des élèves et leurs chants de Noël.

Inscriptions scolaires

- Maternelle** (à Saint-Bonnet) :
Mardi 4 mai : 17h-19h
Vendredi 7 mai : 17h-19h
 - Elémentaire** (à Pérignat) :
Jeudi 6 mai : 13h30-18h
Vendredi 7 mai 16h45-17h30 (*Uniquement pour les nouvelles familles avec des enfants à la maternelle*)
Samedi 8 mai 8h30-10h30
- Pré-inscriptions en mairie (prévoir un livret de famille et un justificatif de domicile)**

La Rencontre Ecole/Marpa

Durant l'après-midi du lundi 14 décembre, les 113 élèves de l'école de Pérignat sont allés rendre visite aux résidents de la MARPA de Pérignat, afin de leur chanter le répertoire de Noël qu'ils ont appris en chorale.

En retour, ils ont pu écouter la jolie prestation des résidents, qui ont interprété "Une fleur dans la main d'un enfant". Elèves et résidents ont ainsi partagé un moment en chanson, ouvert à l'inter génération (de 6 à 100 ans). Les enfants ont également savouré chocolat et gâteau lors du goûter. Ce premier échange devrait en appeler d'autres.



Les Restos du Cœur

Depuis plusieurs années, dans notre projet de « mieux travailler ensemble à l'école », les élèves prennent part à une action de solidarité en faveur des Restos du Cœur. Cette année, plus que les autres, les Restos ont besoin de nous. Une action de collecte (denrées alimentaires, produits d'entretien, d'hygiène, matériel de camping, produits pour bébé...) est organisée sur une semaine, du 8 au 12 février, dans les écoles de Pérignat et de Saint-Bonnet. N'hésitez pas à apporter vos dons à l'école, les élèves les trieront et les bénévoles des Restos du Cœur passeront les chercher pour leurs bénéficiaires.



Le cross des écoles

Mardi 20 octobre, le stade municipal de Pérignat a reçu le grand rendez-vous sportif des écoles du secteur. Pour sa 21^e édition, le cross des écoles a accueilli 802 participants (du CP au CM2).



L'Amicale Laïque



Le Trivial Enchères

L'Amicale Laïque a de nouveau fait salle comble le 12 décembre, avec plus de 130 personnes. Pas facile d'être le plus rapide pour répondre à des questions sur différents sujets aussi variés que la géographie, le sport, l'actualité, la musique ou les sciences, sans oublier les incontournables questions locales. En tout cas et comme chaque année, cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et avec de bons moments de rire.



Soirée théâtre

L'Amicale a eu le plaisir de recevoir la «Compagnie Costières & Trapillon» qui a joué la pièce «Rendez-vous», inspirée de «fausse adresse» de Luigi Lunari. Pour résumer : « Trois hommes arrivent à leur rendez-vous. Trois univers, trois langages, trois sensibilités différentes. Ils se côtoient dans l'attente... Un patchwork d'émotions se dessine où se mêlent quiproquos, malentendus, situations absurdes ou burlesques. Puis Elle arrive . . . »

Le fait de proposer ce spectacle un dimanche après-midi nous a permis d'avoir un public plus étoffé.

Vie et actualité de l'Amicale Laïque de Pérignat - Section Astronomie -

La section Astronomie «Le chemin des étoiles» de l'ALP n'a malheureusement plus d'adhérents. En effet, plusieurs membres actifs de cette section avaient de nouvelles exigences qui n'étaient pas en accord avec le fonctionnement d'une Amicale Laïque. Suite à ce constat et après plusieurs rencontres, nous n'avons pas pu continuer notre chemin ensemble.

Ceci étant, l'Amicale désire donner un nouvel élan à cette section en faisant appel à des personnes intéressées pour l'animer, sachant que du matériel de qualité est disponible. Un local, équipé d'ordinateurs, est aussi mis à disposition.

Vous pouvez dès à présent contacter Patrick POUPENEY au 04 73 77 38 74.

A venir - Soirée Théâtre le 13 mars 2010

Nos voisins, de la troupe «Amis' en scène» du Foyer Rural de Mirefleurs, reviennent à la salle polyvalente de Pérignat après leur succès de l'an passé. Près de 100 personnes étaient en effet venues les applaudir. L'Amicale compte sur les pérignatois pour les accueillir encore plus nombreux cette année.

CÔTÉ SPORT FOOT



Les deux équipes de l' A S P ont fait un beau parcours. A la trêve, elles sont dans le haut du classement de leur poule : la réserve est troisième, à un point du deuxième. La une est ex aequo avec le premier.

Ces performances sont le résultat d'un bon esprit d'équipe, d'un travail efficace de l'entraîneur Christian Douarre et de la motivation pour rester en première division pour la une et en troisième pour la réserve.

Contact : Arlette Da Silva
au 04 73 69 57 90

L' A S P remercie les habitants de Pérignat pour leur générosité lors de leur passage pour la tombola.

Liste des gagnants : Mme Guerre, Mireille Roux, Monique Ouvry, Marie-Jo Laffon, Chloé Roux, Elisabeth Picon, Noémie Chatrousse ; Messieurs Griffon, Barillier, Pic, Duchesne, Didier, Jordan Couzon, Lucien Ducher, Jean-Pierre Buche, Samir Mazin, Ilan Sarron, Stéphane Solignat, Didier Moyano, Manuel Leite Viera, Gilbert Badière, Noa Da Silva.



BASKET

Des jeunes prometteurs !



Les membres de l'ALP Basket sont heureux de vous présenter leurs vœux les meilleurs pour cette année 2010. Grand merci à tous ceux qui nous soutiennent, conseil municipal, sponsors, encadrants, bénévoles, et à tous ceux qui ont accueilli notre calendrier. Ceci contribue à la bonne marche du club. Voyons le bilan sportif. Nos Babys continuent à découvrir et progresser à pas de géant grâce à Tiffany et Mégane.

Mini-Poussins : belle première partie de saison, ce qui va leur permettre de se frotter à des adversaires de bon niveau. De belles joutes les attendent sous la direction de Charlyne, Marianne et Sébastien. Poussins mixtes : bon démarrage là aussi, Lauriane et Lydie ont su donner confiance à leur groupe. Elles seront encore là pour les batailles à venir. BF : deuxième de leur poule, une jolie performance qui les propulse en régionale 2.

Nous sommes sûrs qu'elles nous prouveront leur valeur montante, n'est ce pas Maxime ? MF2 : c'était prévu, la première phase n'était pas un cadeau pour les joueuses de Marie-Noëlle. Mais malgré tout, elles vont se retrouver en départemental et viseront le titre, ce qui est un bel objectif. Nous sommes sûrs qu'elles en ont les moyens, nous comptons sur vous les filles.

MF1: les amuse-gueules sont passés, ce fut une promenade de santé bien maîtrisée par le groupe de Jessica et Lionel. L'ambition d'aujourd'hui, aller conquérir le titre en régional I. D'autres aussi le veulent, ce sera plus ardu mais toutes sauront s'impliquer et fournir l'effort nécessaire pour le décrocher. MG : bonne première partie (avec un peu plus de rigueur?) et se retrouvent au niveau départemental, où le but à atteindre sera le titre. David va vous motiver et

vous y aider. CM : une première phase musclée les attendait, ils n'ont pas démerité. Florian les conduira pour aller chercher un titre départemental. SM2 : la copie n'est pas terrible, peuvent mieux faire. Souhaitons un ressaisissement pour la suite, Philippe va les booster. SMI : l'arrivée de Benjamin aux manettes les amènera, nous le souhaitons, vers une place dans le classement plus conforme à leur capacité. SF : comme les garçons, les filles de Lydie doivent réagir. Montrer plus de régularité dans leur rythme de jeu, d'agressivité et d'assurance lorsque la gagne est au bout. Vous nous avez montré de beaux mouvements, mais par moment.

Contact : Patrice Patureau
au 04 73 69 52 53

A retenir, la « Soirée Truffade » qui se tiendra le 20 mars 2010 à la salle polyvalente de Pérignat à partir de 19h30. On compte sur vous, venez nombreux !

RUGBY

Le rugby club de Pérignat remercie les pérignatois pour leur générosité lors du passage du calendrier et leur présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.



Equipes de débutantes « Circuits Préparatoires » entraînées par Elisa, Audrey R et Marie



Equipes Régionales « Evolution » entraînées par Audrey T et Andréa.



Equipe Interrégionale N8 avec Mégéy



Equipe Interrégionale N7, Nationale N6 et Individuelles Nationales entraînées par Audrey T



Groupes « Trampoline » encadrés par Pascal



Quelques « Petits Acrobates » (Trop de neige ce jour là !)



Stage vacances de Noël 21 et 22 décembre, au programme : Gym et Trampo de 9h à 16h. Une réussite, 26 inscrits !

Manquent les photos de l'équipe Interrégionale N7 toutes catégories, de l'équipe adulte dite « des mamans », du renforcement musculaire et de beaucoup d'acrobates. A suivre...

Le CIG Mur es Allier vous souhaite une heureuse et sportive année 2010 !

LA MARPA

Maison d'accueil rural pour personnes âgées



Sortie nocturne à Clermont-Ferrand pour découvrir les illuminations de Noël. Nous avons pris le tram et mangé au restaurant dominant la place de Jaude, avec vue sur la grande roue. Une soirée inoubliable !

Fête de Noël avec les familles



- 18 décembre -

Dans un décor de début XIX^e siècle, nous avons passé une superbe journée avec un spectacle haut en couleur de «French cancan», présenté par les membres du personnel et avec la participation des familles. Les fameuses sketches retraçant les anecdotes jalonnant la vie de l'établissement tout au long de l'année, écrits et contés par les résidents, nous ont également offert de nombreuses occasions de rire.



La réputation d'accueil de la MARPA n'est plus à faire. En effet, au mois de décembre :

- Accueil de la chorale de Cournon - Plusieurs fois par an, ce groupe vient à la MARPA et partage son répertoire avec celui des résidents.
- Accueil des 113 enfants de l'école du Pré de l'eau - Un partenariat et des échanges que nous souhaitons développer en 2010.
- Accueil des habitants pour la Nuit des lumières
- Et bien sûr les activités quotidiennes : jeux de société, Scrabble, gymnastique, informatique, patchwork, diaporamas sur notre grand écran, etc...

Aux personnes âgées, aux retraités...

Si vous vous sentez seuls et si vous souhaitez goûter à un moment de convivialité à nos côtés, vous pouvez venir partager un repas ou une animation à la MARPA.

Contact - Bertrand Redureau au 04 73 77 38 58

La vie à la MARPA ne nous laisse pas le temps de reprendre notre souffle et déjà nous pensons aux prochaines animations qui germent dans la tête de notre animatrice. Que va t-il encore se passer ?



Ecoute attentive d'une lecture de conte à la MARPA, lors de la Nuit des lumières



Le repas des aînés

En ce dimanche 17 janvier, la salle polyvalente a accueilli soixante-douze convives à l'occasion du repas des aînés, traditionnellement offert par le Centre communal d'action sociale. Animée par l'orchestre Edelweiss, cette journée s'est avérée particulièrement chaleureuse.

Les personnes de plus de 75 ans n'ayant pu assister à ce repas recevront prochainement un colis.



Bon anniversaire !

Mme Dulois (90 ans) Mme Daniel (85 ans)



La chorale de Cournon, accueillie en décembre

CLUB ARC-EN-CIEL



-> Les 5 et 6 décembre, 13 personnes du club sont parties à Lyon pour assister à la **Fête des lumières** et participer à une croisière sur un bateau. Ce moment fut magique et tous ont pu apprécier le spectacle et les repas. La nuit à bord a été un enchantement pour les participants.

-> **Le goûter de Noël** a eu lieu le 15 décembre dans les locaux du club. 25 participants étaient présents et chacun a pu apprécier ce goûter préparé par quelques bénévoles à qui nous disons encore un grand merci pour leur dévouement.

Un intermède musical a été interprété par nos deux compères, Jacky et Simone, qui par leur prestation ont ajouté un moment de détente et assuré l'ambiance traditionnelle. Puis ce fut le moment de se séparer en pensant déjà à l'année prochaine.

Nous en profitons pour dire que le club Arc-en-ciel est ouvert à tous ceux qui souhaiteraient venir grossir les rangs en apportant des idées nouvelles, que nul n'est tenu de venir obligatoirement tous les mardis, mais que chacun peut participer aux différentes manifestations, sorties, voyages, etc... et ceci sans limites d'âge. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

-> **Le traditionnel repas** du comité local s'est déroulé le dimanche 15 novembre en la salle polyvalente de la commune. Une nombreuse assistance était au rendez-vous (120 personnes). Chacun et chacune ont pu déguster un excellent repas placé sous le signe de la musique. L'ambiance et la convivialité ont été la clé de la réussite de cette journée.

-> **L'assemblée générale** s'est tenue le 8 janvier sous la présidence de Georges Petit et en présence de Mr Jean-Pierre Buche, maire. A l'ordre du jour, le rapport moral présenté par le secrétaire Norbert Brun ainsi que le rapport financier préparé par le trésorier Jean Bos et adopté à l'unanimité. Les adhérents, particulièrement nombreux, ont insisté sur leur revendication première, la reconnaissance du 19 Mars, date officielle du cessez-le-feu en Algérie.

Composition du bureau

Président : Georges Petit
 Vice Président : Gaston Pature
 Secrétaire : Norbert Brun
 Secrétaire adjoint : Jacques Chappe
 Trésorier : Jean Bos
 Trésorier adjoint : Roger Migne
 Porte Drapeau : Roger Malcros
 Porte Drapeau adjoint : Jean Bos
 Membres du bureau : Jean-Pierre Laffon,
 Jean Pourcher, Elie Sabatier, Roger Robin

COMITE FNACA



A l'issue de cette réunion, la galette des rois a été partagée en présence des épouses.

LA LYRE PERIGNATOISE



Concert de Sainte Cécile

Si d'ordinaire la Lyre anime la messe en l'église de Pérignat pour la Sainte Cécile, cette année, un concert a été donné dans la salle polyvalente.

Les 57 choristes ont offert une prestation éclectique oscillant du classique à la variété française et internationale, tout en passant par le negro spiritual et le chant sacré. Pour l'occasion, la Lyre pérignatoise a accueilli les «Tambours d'Auvergne» et cela a pu en surprendre plus d'un.

De prime abord, la prestation de ces deux formations pouvait apparaître comme non consensuelle. On pouvait s'attendre à «des sonorités bien différentes» ; il s'est avéré que le répertoire a agréablement surpris l'auditoire et ravi le public, particulièrement nombreux ce jour là.

Samedi 30 Janvier 2010
 Pérignat-ès-Allier
SOIRÉE CABARET
 LA CHORALE DE LA LYRE PERIGNATOISE
 invite
LES CRAVATES EN BOIS
 2 chorales pour des Chansons d'Humour !
 à 20h30 - Salle polyvalente - Entrée Libre

La Lyre Pérignatoise
 Pérignat-ès-Allier
LA LYRE : SES TRIPES
Dimanche 7 Février 2010
 9h-12h - Salle Polyvalente
 Menu 10€
 Pâté de Campagne
 Tripe
 Fromage
 Pomme aux pommes
 Vin et café
 Venez déguster des tripes et passer une matinée conviviale !
 Réservez vite avant le 1^{er} Février
Renseignements et réservation :
 Alain : 04.73.69.59.87
 Jean-Claude : 04.73.69.57.26

Pour le week-end de Pentecôte, la Lyre aura l'honneur et le plaisir de recevoir la chorale Arraga de Cambo les bains, pays Basque. Une prestation commune est prévue le samedi 22 mai à 20h30.

Les sapeurs pompiers

Les Sapeurs Pompiers du Centre d'Intervention de Mezel / Puy de Mur vous remercient de l'accueil que vous avez bien voulu leur témoigner cette année encore, à l'occasion du passage de leur traditionnel calendrier.

En ce début d'année, les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs vous présentent leurs meilleurs vœux.

Le nouveau Centre d'Intervention qui regroupe depuis le 1^{er} janvier les casernes de Dallet, Mezel et Pérignat-ès-Allier, est composé actuellement de 30 sapeurs pompiers (25 hommes et 5 femmes) dont 9 jeunes de moins de 25 ans. Depuis la mise en place de la nouvelle structure, les personnels ont dû répondre à près de 180 interventions. Pour faire face à l'accroissement des sollicitations auxquelles les sapeurs pompiers sont confrontés, toute nouvelle personne désireuse d'intégrer les équipes en place peut nous contacter* afin de découvrir les modalités d'engagement au sein du corps des sapeurs pompiers.

Fin novembre, la tradition a été respectée avec le repas de la Sainte Barbe. C'est en présence de Monsieur Pierre Guillon, Conseiller Général de Billom, des Colonels Bodelle et Besseyre, du Capitaine Raymond, du Lieutenant Thonnier, des élus de Dallet, Mezel et Saint-Bonnet et de nombreux retraités que la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur.

* Centre d'Intervention de Mezel, Route de St Bonnet - 63115 Mezel - 04 73 77 75 26

* Contact C. Buffier au 06 81 32 68 03



Sapeur Didier Kalsron, Major honoraire Jean-Claude Mignard, Major honoraire Claude Plasse, Sergent chef Vincent Mazin, Major Christian Buffier.

Cette soirée a été l'occasion de remettre de nombreux diplômes et attestations de stages ainsi que d'honorer avec des remises de médailles pour 20 et 25 ans de services le Major Christian Buffier, l'Adjudant Chef Jean Claude Mignard, le Sergent Chef Vincent Mazin, le Caporal Chef Patrick Goutay et le sapeur Didier Kalsron.

C'est avec beaucoup d'émotion que cette soirée a été marquée par le départ en retraite de deux Sapeurs Pompiers issus de l'ancienne équipe de Mezel : le Major Claude Plasse, après 42 ans de service et l'Adjudant Chef Jean-Claude Mignard, après 25 ans de service. Après une rétrospective de leurs carrières, chacun s'est vu remettre des cadeaux par l'Amicale des Pompiers de Mezel/Puy de Mur et par les représentants du Comité des Oeuvres Sociales du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le Colonel Bodelle devait remettre à chacun leur casque de service et le Colonel Besseyre un cadeau au nom du Groupement Territorial Centre.



Heureuse retraite !

Les représentants de la municipalité, absents lors du repas de la Sainte-Barbe, tiennent à saluer le départ en retraite des sapeurs pompiers honorés, notamment le Major Claude Plasse, ancien chef de corps de Mezel, dont la carrière a été marquée par le courage et la probité, un exemple pour les jeunes générations de sapeurs pompiers.

La sirène

Entretien avec le Major Christian Buffier



Depuis plusieurs décennies, la sirène veille sur la sécurité des pérignatois

Située dans le clocher de l'église, la sirène de pompier de Pérignat peut être déclenchée à distance ou manuellement. Cette sirène a une double fonction :

- appeler les pompiers à se rendre à la caserne pour assurer une mission
- informer les populations d'un danger grave et imminent (par exemple en zone de barrage, près d'un dépôt de stockage de produits pétroliers, radio-actifs, etc...).

Appel pompiers

Les codes d'appel 1, 2 ou 3 coups pour feu, accident ou demande de renfort de personnels mis en place il y a quelques années ne sont plus en vigueur.

Aujourd'hui, pour tout type d'intervention, les sapeurs pompiers sont avertis par le déclenchement de récepteurs d'appel sélectifs (BIP) et/ou par le déclenchement de la sirène. Celle-ci est désactivée entre 19h et 7h tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Elle sonne une seule fois, durant 30 à 45 secondes. Elle peut être re-déclenchée sept minutes après, dans le cas d'un retard dans l'acquiescement de présence de la part des sapeurs pompiers.

Pour toute intervention nécessitant la présence des pompiers, il est impératif de faire le 18 (ou le 112 avec un téléphone portable). L'appel arrive directement au

Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) du CODIS qui engagera les moyens nécessaires en fonction des besoins et du bilan de la situation évoqués par l'appelant. Le CODIS gère les appels sur tout le département et envoie l'alerte sur le secteur géographique approprié. Pour exemple, si un accident à lieu sur Mezel, le CODIS déclenche automatiquement les sirènes de Dallet, Mezel et Pérignat. Dès que l'alerte est donnée, les pompiers ont sept minutes pour se rendre à la caserne.

Le déclenchement manuel n'est pas à utiliser car les informations d'engagement des personnels et des engins ne seraient pas pris en compte, de ce fait, aucun secours ne serait engagé.

En dehors des interventions de pompiers, la sirène est déclenchée chaque premier dimanche du mois, à midi, de façon à vérifier son bon fonctionnement.

Le saviez-vous ? Alerte aux populations

*Ce signal d'information est hérité de la défense passive de la Seconde guerre mondiale. Les signaux ont été définis par l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du Signal national d'alerte. Ce signal consiste en trois cycles successifs d'une durée d'une minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de 5 secondes.

*Le signal de fin d'alerte comporte une émission sonore d'une durée de 30 secondes.

- *Lorsque ce signal retentit, les personnes sont invitées :
- à se confiner dans l'endroit clos le plus proche, en colmatant les ouvertures, en coupant les ventilations, climatiseurs et chauffages, et en restant loin des fenêtres.
 - à interdire de faire des flammes, de fumer, d'ouvrir les fenêtres
 - à s'abstenir de téléphoner, afin de laisser les lignes libres pour les secours
 - et à écouter la radio : France inter sur grandes ondes. il s'agit de la radio de service public et, en cas de destruction de l'émetteur en modulation de fréquence (FM) le plus proche, l'émission en grandes ondes peut toujours être captée.

La Cloche de Maître Belot



Quiconque s'est aventuré dans la périlleuse ascension du clocher de l'église de Pérignat a pu constater que s'y trouvent deux cloches, une grosse et une moyenne. Il n'en fut pas toujours ainsi car l'évêque de Clermont, en visite dans la paroisse le 19 mars 1653, constate de visu que ledit clocher «est ameublé de quatre cloches». La Révolution est passée par là : la Convention prescrit en 1792 que les cloches soient transformées en pièces de monnaie et en 1793 qu'elles soient converties en canon pour défendre la jeune république, autorisant toutefois chaque commune à en conserver une « qui serve de timbre à son horloge ». La rescapée (la plus grosse) côtoie aujourd'hui sa petite sœur, offerte en 1856 par la famille Onslow.



Le sceau du fondeur nous apprend qu'elle est l'œuvre de Claude BELOT dont on trouve les réalisations en Auvergne, Bourgogne et Limousin. Elle a été réalisée en 1628 sous le règne du roi Louis XIII. Le tiers supérieur est orné de plusieurs lignes de texte agrémentées de frises, le tout en parfait état de conservation (sous les fientes de pigeons). Après nettoyage on peut y lire ce qui suit :

Ligne 1 : NAZARENVS REX IVDEORVM
XPS VINCIT XPS REGNAT XPS AB OMNI
MALO PERICVLO

Ligne 2 : TEMPESTATE FVLGVRE NOS LIBE-
RET ET DEFENDAT STE STEPHANE ORA
PRO NOBIS STE LAURENTI ORA PRO

Ligne 3 : NOBIS MESSIRE ANTHOINE BEA-
VREGARD CVRE DE PERIGNAIT MRE ES-
TIENNE DODET PARRAIN IHS IEHANE
LAVIGNE

Ligne 4 : IHS MARINE IHS

Ligne 5 : LAN 1628 MRE GVILLIMAVE MREI-
CHRE GREFFIER MRE PIERRE PEGHOVX
ASSANCEVR MICHEL BONNET AN-
THOINE DVFOVRNET LVMINIERS

Ligne 6 : LANNE 3 PNTE MDC XXVIII IHS

Nous noterons que la personne chargée d'agencer les lettres dans le moule de la cloche s'est complètement emmêlée les caractères pour le premier nom de la ligne 5. Certains éléments me laissent penser que nous devrions lire « Guillaume Mercier ».

Réduite momentanément au silence en 1891 en raison de l'état de délabrement du clocher « dont les réparations deviennent de plus en plus urgentes à tel point qu'on a été invités (le conseil municipal) par mesure de précaution de suspendre la sonnerie de la plus grosse cloche », elle n'en continue pas moins de rythmer la vie du village, après bientôt quatre siècles de bons et loyaux services.

Elle a été classée en 1993 à l'inventaire du mobilier des Monuments historiques.

- Patrick Massiasse (En collaboration avec Alain Fouillit) -

La Nuit des lumières

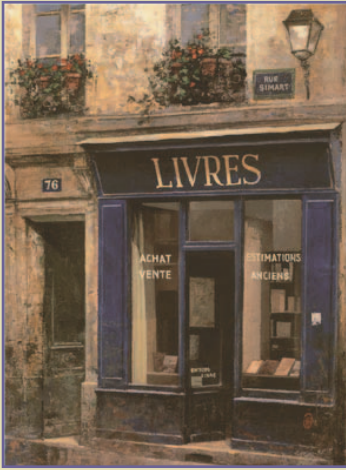


Une agréable promenade nocturne, riche d'animations, proposée par la commission extra municipale culture



L'expo du club photo sur le thème des couleurs





Ecrivains *en* Camondep

Samedi 6 et Dimanche 7 mars 2010
Mairie de Pérignat-ès-Allier
(CApitale MONdiale Des EPouvantails)

En partenariat avec la bibliothèque de Pérignat-ès-Allier, la commission extra municipale culture organise une rencontre entre les écrivains et les habitants : «*Ecrivains en Camondep*» (référence appuyée à notre village qui s'est auto proclamé capitale mondiale des épouvantails).

Cette manifestation se déroulera le temps d'un week-end, les samedi 6 et dimanche 7 mars 2010 (de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures). Lors de ces journées vouées à l'inspiration et à l'écriture une vingtaine d'écrivains locaux échangeront sur leurs ouvrages et sur la littérature de façon plus générale.

Cette rencontre qui se veut chaleureuse et conviviale sera parsemée de nombreuses animations : théâtre, ateliers d'écriture, épouvantail «arbre à mots»...

L'Agenda de Pérignat

FÉVRIER

- Le 7 - La tripe de la Lyre Pérignatoise
- Compétition Gym & Trampoline
- Le 27 - Soirée dansante du rugby

MARS

- Les 6/7 - Ecrivains en Camondep
- Le 13 - Soirée théâtre (Amicale laïque)
- Le 14 - Elections régionales
- Le 20 - Commémoration du 19 mars
- Soirée truffade (Basket)
- Le 21 - Elections régionales

AVRIL

- Le 10 - Belote du rugby
- Le 24 - Parcours sportif des pompiers

MAI

- Le 8 - Commémoration du 8 mai
- Le 22 - Concert de la chorale de la Lyre

JUIN

- Le 12 - Fête du basket
- Commémoration de Lachat
- Le 24 - Feux de la Saint-Jean (Lyre)



La bibliothèque

7, place Onslow

Prêt de romans, documentaires, revues,
BD, cassettes vidéo, CD Rom, DVD

Permanences :

Mardi	16 h – 19 h
Mercredi	10 h – 12 h
Jeudi	16 h – 19 h
Samedi	10 h – 12 h 30

Les messes

Samedi 13 février à 18h00
Samedi 13 mars à 18h00